



Malgré de nombreux aménagements et différents rappels dans nos publications, force est de constater qu'une majorité des conducteurs ne respectent pas les règles de sécurité routière, que ce soit la vitesse ou les priorités à droite.

Zone 20 Km/h

Zone partagée : Rue Charles de Gaulle, rue Traversière, Impasse des Pièces pour sécuriser les piétons se déplaçant dans le centre bourg.

Zone 30 Km/h

Les zone 30km/h sont créées pour sécuriser le cheminement des piétons Rue de Bel Air pour l'accès piétons à l'école Rue du Val Fleuri avec l'installation d'un ralentisseur de type trapézoïdal.

D 138 : Priorité à droite

À la suite des travaux réalisés sur la RD 138, la décision a été de changer la règle de circulation afin de faire ralentir les automobilistes, sur TOUTE LA TRAVERSEE.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE Tous responsables

Ayez le respect pour la vie d'autrui, pour votre propre vie et surtout pour la vie de nos enfants.











NON STOP 8h45 - 19h30

SOMMAIRE

Edito2
Etat Civil
Boulangerie
Commission Bâtiments
Commission Cimetière
Commission Assainissement
Commission Environnement
Centre Communal D'action Sociale
Commission Voirie
Agent Territoriaux
Cérémonie du 11 Novembre10
Challenge Communal10
Ecole Les Hirondelles1
Amicale de l'ecole des Rairies12
Club de l'Amitié13
Les Enfants de la Terre14
Moto Club Durtal-Les Rairies14
Association Sportive des Rairies15
Les Rairies Rock's16
Les Rairies Festif16
L'Union17
Le Cercle Saint-Georges18
Le défibrilateur, utilisable par tous19
ADMR20
Bibliothèque2
Office du Tourisme22
Maison de Services au Public23
SICTON Puissance Tri+22
Comité de bassin Loire-Bretagne25
Podélhia26
Trajet solidaire
Don du sang27

CLIC Nord Est Anjou.....28

Remerciements

Depuis maintenant de nombreuses années, la mairie réalise son bulletin municipal. Celui-ci paraît, tous les ans, à la mi-janvier. Il est un vecteur de l'information très prisé par la population et distribué dans toutes les boîtes aux lettres du village.

Au fil du temps, des améliorations y ont été apportées aussi bien au niveau de la rédaction que de la présentation. On peut y retrouver des articles sur la vie du village, des informations pratiques, de nombreuses photos.

Son financement est assuré en partie par la municipalité, mais aussi grâce aux encarts publicitaires qu'accordent certains commerçants et artisans du village ou des alentours. Nous leur disons un grand Merci pour leur soutien (très apprécié) et leur fidélité, qui nous aident pour l'édition de ce bulletin!

À tous, nous souhaitons une bonne année pour vos entreprises!

Merci, aussi, à tous ceux qui ont participé à la rédaction de notre Bulletin Communal millésimé 2019! Toutes vos idées, vos remarques pour l'an prochain sont les bienvenues...



D.M.P.

Décapage Métallisation Peinture

EIRL Raphaël TIROT Tél: 06.50.28.24.16

@:raphael.tirot@sfr.fr

11 Rue de Fougeré - 49430 LES RAIRIES





réouverture d'une boulangerie sur les Rairies. Ce projet au budget important n'était pas prévu initialement, mais il nous est apparu important de maintenir nos commerces dans le village. Aux rairieux à présent de faire vivre ces services afin de les maintenir.

Par ailleurs, notre petit village continue de progresser en nombre d'habitants puisque nous comptons au 1er janvier plus de mille habitants.

Le village des Rairies a une réputation de commune dynamique, nos différentes manifestations désormais bien connues en sont la preuve et ceci grâce à tous les bénévoles : merci à eux !

A présent, l'année 2019 va poursuivre les aménagements en cours afin d'embellir notre village et de sécuriser la traversée piétonne : aménagement de larges trottoirs d'1,40m, fin des travaux des trottoirs rue des Montouseries.

Nous avons aussi lancé une consultation afin de créer un restaurant scolaire proche de l'école. Ce projet nous tient à cœur, car il y a environ 80 écoliers qui fréquentent quotidiennement notre cantine.

Pour finir, le Conseil municipal, les membres du CCAS et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2019.

Bonne lecture de ce bulletin municipal!

Le maire.

Joëlle Charrier.







Naissances

JANNIOT FRESC Léopold	14 Janvier
LEMOINE Lou	18 Janvier
ANNE Baptiste	21 Février
DEVASSINE Apoline	14 Mai
POIRIER Soan	02 Juin
GARÇON Sophary	17 Juin
MEURANT Lou	29 Juin
BATTAIS Lizzie	05 Juillet
GACHIGNARD Alice	23 Juillet
AMILIEN Joséphine	04 Septembre
VANIE Marlon	21 Septembre
COLOMBEL Anaïs	26 Septembre
COIGNARD AUNAY Djordann	07 Octobre
HOGNON Diego	21 Novembre



DESVIGNES Jean-Claude24 Février
CHENOT Roland26 Mars
MALET Paulette12 Avril
GAUTREAU Michel17 Avril
LE DUC Gabrielle15 Mai
LEBLANC Daniel04 Juin
MAISONNEUVE André30 Juin
DAVIAU Roger01 Juillet
SAMSON Nicole07 Juillet
DESVIGNES Thérèse17 Novembre
BONNEAU Claude22 Novembre
VERDIER Jean26 Novembre
THIELLEUX Michelle13 Décembre
DENOS Adrien24 Décembre



Mariages

BAULU Christian & BEAUCHÊNE Raymonde	14 .	Juillet
GUILLEMENT Nicolas & PÉAN Mélaine01 S	Septe	mbre



À la suite de la fermeture de la boulangerie et face à l'urgence, la municipalité a entrepris de racheter les murs et de réaliser une rénovation du commerce et du logement pour les proposer en location.

Tout commence en novembre 2017 quand M. et Mme Cadeau nous informent que la boulangerie fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire.

Devant ce fait, le conseil échange sur différentes hypothèses, en espérant que la situation s'améliore pour le commerce.

Mais hélas, fin mars 2018 par jugement, il est prononcé la liquidation judiciaire avec désignation d'un liquidateur. La fermeture est immédiate.

Pour inciter de nouveaux boulangers à venir poser leurs bagages aux Rairies, la commune se retrousse les manches. Dans un premier temps, il est procédé au rachat d'une grande partie du matériel en déposant une offre auprès du liquidateur.

Puis s'est posée la question des locaux, après plusieurs échanges avec les propriétaires des lieux pour connaître leurs intentions, la municipalité a décidé de racheter les murs. Ce sera donc officiel au 1er octobre 2018.

Comme le monde est petit, en parallèle, la municipalité a reçu rapidement une candidature, celle de M. Champion pour reprendre la boulangerie.

Après avoir pris connaissance du projet, l'accord est donné pour poursuivre le projet.

Le nettoyage des locaux est lancé avec les agents

communaux. Puis les travaux de remise à neuf et aux normes des locaux ont suivi (électricité, plafond, peinture, assainissement.).

Afin de ne pas mettre les nouveaux gérants en difficulté dès le début de l'aventure, le conseil a voté la gratuité du loyer durant les trois premiers mois en échange des travaux réalisés dans les locaux que ce soit dans l'habitation ou dans la boulangerie.

Côté financement, l'enveloppe globale de cette opération se monte à 176 000 € pris en charge par la commune. Des demandes d'aide ont été déposées auprès de la Région et l'Etat.

La Région nous a octroyé une subvention de 38 805 € dans le cadre Contrat Territoires-Région (CTR).

En ce qui concerne l'Etat, nous attendons un retour pour notre demande d'aides financières au Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac) dans le cadre du maintien d'une entreprise de proximité. Le montant des aides varie selon les types de projets financés.

Moyennant un dispositif financier avantageux, le maire et le conseil espèrent bien voir ce projet pérenniser et ainsi sauver ce commerce de proximité.

Nous tenons à remercier vivement nos commerçants "Le Cheval Blanc" et tout particulièrement "Le Père Louis" pour nous avoir soutenus dans l'organisation du dépôt pain depuis le mois de mars. Merci encore à eux et merci à tous pour votre compréhension.



Commission Bâtiments

La commune possède 7 bâtiments qui doivent, pour remplir correctement leurs missions, faire l'objet d'un suivi attentif par des entretiens réguliers importants et de nombreuses visites de sécurité.

Ce suivi, réalisé avec le service technique, détermine les réparations à effectuer ou peut conduire à la mise en route de grands travaux, après avis de la commission. Voici les principaux chantiers des mois passés ou à venir...

Coût de mise aux normes électriques dans nos bâtiments : 2076,98€

• Ecole des Hirondelles

Une entrée adaptée aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) a été réalisée au printemps pour faciliter l'accès aux classes de maternelle, dans le cadre de l'Accessibilité. Coût pour cet aménagement réalisé en régie: 1268,82€

En mai, dans le cadre du programme d'équipement numérique de notre école, nous avons doté deux nouvelles classes de cet outil pédagogique appelé « Tableau blanc interactif » ou « TBI », constitué d'un écran blanc tactile associé à un ordinateur et à un vidéoprojecteur. Il se pourrait que « TBI » puisse signifier également : Très Bonne idée ! Coût pour cet aménagement réalisé en régie : 4377€

Atelier communal

Installation d'une clôture autour du bâtiment pour nous prémunir d'intrusions indésirables qui pourraient commettre des dégradations ou

Coût pour cet aménagement : 10800€

• Salle des fêtes « La Coulée »

Changement des huisseries au premier étage de la salle des fêtes, très abîmées par le temps, elles auraient, à terme, provoqué des infiltrations. Coût pour cet aménagement : 3552.89€

• Eglise de l'Ascension

Installation d'un nouveau paratonnerre sur notre église. Coût pour cette installation: 2517,60€

• Boulangerie :

192 heures de travaux pour la rénovation et la mise aux normes du fournil, travaux effectués par nos agents.

Commission Cimetière

La procédure de reprise des tombes est arrivée à son terme.

La commission s'est réunie pour établir un procès-verbal des tombes réputées dangereuses, et justifier leur état d'abandon.

Le conseil délibérera, en séance lors du conseil municipal de janvier, sur la liste des tombes à reprendre au vu de ce procès-verbal et en application de l'art. R222318. Mme Le Maire sera par la suite chargée de réaliser un arrêté actant la décision de reprise en application à l'art. R2223-19 et L 2223-17 alinéa 3 du CGCT.

La création d'un nouvel ossuaire, comme prévu, a été réalisée conformément à l'article L. 2223-4 du code général des collectivités territoriales.

Agrandissement du jardin souvenirs avec l'achat et pose de 3 caves urnes et d'un banc.

Coût pour ces travaux : 3888,80€ Six caves urnes supplémentaires seront installées d'ici la fin de l'année.





BERGE

- Aménagement de cours
- Curage
- Assainissement
- Terrassement
- Petite maçonnerie etc...
- Location mini-pelle

02 41 76 36 34 / 06 81 42 88 05 berge.ls@sfr.fr



Au 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe est née d'une fusion de 3 Communautés de Communes , celle du "Loir et Sarthe" (Tiercé), du "Loir" (Seiches) et celle des "Portes de l'Anjou" (Durtal). Ce nouvel EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) est issu de la réforme territoriale dit loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 qui entend moderniser et simplifier l'architecture territoriale.

De ce fait la compétence ASSAINISSEMENT qui était communale incombe depuis le 1er janvier 2018 à ce nouvel EPCI. Le budget indépendant de l'assainissement a donc été transféré au 1er janvier 2018 ainsi que la mise à disposition de nos agents techniques pour l'entretien et le suivi de la station.

Le projet de la nouvelle station d'épuration avait été initié par la commune, il y a 9 ans, celui-ci a été repris et porté par la communauté de communes. Au cours

de l'année 2019, nous verrons donc démarrer les travaux de cette nouvelle station. Le plus impactant pour les habitants seront les travaux de pose de la canalisation de refoulement. Celle-ci ira de la station actuelle à la nouvelle station (environ 4 Kms). Elle passera par le chemin du château d'eau, les rues des Buttes et du Stade, les chemins communaux et La Frémondière. Cette station sera construite au lieu-dit le Petit Bonheur, sur la route de Chalou à Durtal.

D'une capacité de 950 équivalent habitant, cette nouvelle station sera une station d'épuration à lits filtrants plantés de roseaux. Les Filtres Plantés de Roseaux (FPR) sont une technique d'épuration récente basée sur l'optimisation de processus naturels.

Principe : les Matières En Suspension (MES) sont retenues en surface du filtre et la matière organique est minéralisée en traversant le massif filtrant, au contact de bactéries fixées sur les granulats et les rhizomes.



Commission Environnement

Centre Communal d'Action Sociale

Dans le cadre de la mise en place du plan de gestion différenciée à l'aide du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) de la Flèche, nous continuons la mise en place du plan communal pour gérer le « désherbage » de nos espaces verts.

La commission a organisé différentes actions sur l'année 2018.

Le dimanche 10 juin 2018 : deuxième journée citoyenne. Le but était de présenter la démarche de réduction de l'usage des pesticides, et de voir comment agir de manière respectueuse sur notre environnement. Malgré le mauvais temps, les divers ateliers proposés - exposition sur les plantes sauvages, balade commentée dans les rues et nettoyage de celles-ci et des espaces verts publics - ont attiré une quinzaine de nos concitoyens.

Le dimanche 7 octobre, lors du marché d'automne, vous a été proposé un « Troc plante », pour acquérir de nouvelles plantes, découvrir des variétés oubliées ou renouveler vos plantations sans vous ruiner!

Un essai de fleurissement de pied de mur a été fait sur le chemin d'accès piétonnier de l'école des Hirondelles, le but étant, par la suite, de multiplier les actions de fleurissement des lieux difficiles à entretenir par des plantes vivaces ou... fleurs sauvages.

Voici les dates des prochains ateliers organisés par la commission:

- Samedi 02/02/19 : 10h-12h information aux habitants sur la gestion des espaces communaux, suivie d'un verre de l'amitié
- Dimanche 19/05/19: atelier CPIE atelier «jardinons autrement».

La commission vous donne rendez-vous à la prochaine journée citoyenne. La date exacte, vous sera communiquée









Une fois de plus, ce mercredi 24 janvier 2018, la bonne humeur fusait dans la salle de la Coulée grâce à un sympathique trio familial : Riton et ses tours de magie, accompagné des charmantes Paola et Delphine qui ont repris des grands classiques de la chanson française.

Ce trio a animé cette journée auprès des quelques 80 participants qui ont pu prendre des forces avec le repas mitonné par Francis et Le Cheval Blanc. Cette année encore, certains ont mis en lumière leurs talents de musiciens, d'humoristes, de chanteurs ou bien d'assistants de magicien. Ce sera le 23 janvier prochain que l'équipe du CCAS

aura plaisir à organiser ce rendez-vous annuel.











Cette année 2018, de nombreux travaux et aménagements communaux ont été faits ou sont en cours de réalisation. Que ce soit au niveau de la voirie, de la sécurité, des espaces verts, des accès aux espaces publics, ou bien de l'embellissement du village, ces travaux ont pour seul but de favoriser le « bien vivre » aux Rairies.

• Travaux d'entretien de la voirie communale

L'entretien de la voirie communale s'est poursuivi cette année avec un programme de réfection des trottoirs rue des Montouseries et du Val Fleuri. Nous avons continué avec la réfection du parking de l'école des Hirondelles.

• Travaux d'extension d'éclairage public

Un programme d'extension de l'éclairage public rue du Stade a été réalisé avec le concours du SIéML (Syndicat Intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire).

• Travaux d'effacement des réseaux

Ces travaux permettent à la commune de protéger et de sécuriser les réseaux des intempéries, mais aussi d'améliorer le cadre de vie en mettant en valeur leur patrimoine.

Dans le cadre du renforcement* des lignes électriques rue des Buttes, il nous a paru opportun de procéder à l'enfouissement des réseaux électriques et télécoms.

*Renforcer un réseau consiste à le modifier pour permettre une distribution d'électricité conforme aux normes : +/- 10% de la tension nominale (tension en monophasé comprise entre 207 et 243 volts). Plus concrètement, on augmente la section du câble de desserte pour en augmenter sa capacité, on modifie le poste de transformation où est installé un nouveau poste pour desservir la zone concernée.

Et afin de poursuivre les travaux de la RD138, qui traverse notre village, il a été choisi de réaliser les travaux d'enfouissement des réseaux électrique et télécom, de la place des Tilleuls jusqu'au panneau de sortie d'agglomération route de Durtal

Ces travaux ont été réalisés avec la participation du SIéML.

• Travaux réseaux d'eau potable

Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) a procédé à des travaux de renouvellement du réseau de distribution de notre commune. Il s'agissait du remplacement complet de la conduite d'adduction d'eau alimentant le château d'eau et celle des administrés se situant sur le passage. Les travaux allaient de l'usine de production d'eau potable à Durtal au château d'eau passant par les rues du Stade et des Buttes.



• Travaux sécurisation

La création d'un ralentisseur de type trapézoïdal rue du Val Fleuri (voir Les Rairies Infos N°5 de juillet 2018).



• Travaux d'effondrement de voirie

A la jonction de la rue de Fougeré et de la rue de La Coulée, nous avons eu un effondrement important de la chaussée en début d'année 2018 qui a nécessité la réfection partielle de la voirie.

Coût des travaux à charge de la commune : 48217,95€

• Travaux d'entretien

Le nettoyage du terrain communal rue des Sablons (en lisière de la forêt de Caillebert) et installation d'une table de pique-nique ont été réalisés par les agents communaux Laurent et Bruno. Puis quelques semaines après, ils ont dû procéder à la remise en état suite à des dégradations.

Des poubelles ont été installées sur le parking de l'école et sur le terrain des sablons pour collecter les déchets.





L'équipe du Service Technique et Administratif des Rairies comporte à ce jour dix agents, deux hommes et huit femmes, tous dévoués à la notion de service public afin de pouvoir satisfaire au mieux les concitoyens de notre commune. Leur tâche est grande, beaucoup de diversité dans leur travail et une extrême polyvalence de la part de tous, ce qui est une force pour notre Mairie. L'ensemble du personnel des services techniques représente un effectif de 7,28 personnes à temps plein.

Le Service Technique

Les services techniques sont chargés des opérations de toutes sortes concernant les infrastructures et équipements de la commune. Ils assurent les travaux de maintenance et de gestion courante de la commune réparations d'équipements, des bâtiments, entretien des luminaires, tonte des espaces verts, taille des arbres d'alignement, fleurissement, arrosage, logistique pour manifestations publiques, nettoyage constant du village, ainsi que des de travaux maçonnerie, d'adaptation et de modernisation des structures techniques municipales des bâtiments ou du complexe de sports. Commune rurale, l'entretien des routes, des chemins et de leurs abords constitue une charge importante. Bien évidemment ces interventions ne sont pas exhaustives. Un ou deux agents assurent aussi l'accompagnement des enfants lors du trajet cantine pour plus de sécurité.

Bruno CHEVET

Adjoint technique. Temps Complet. (Titulaire) En poste depuis 1986

Laurent PETEL

Adjoint technique Temps complet (Titulaire) En poste depuis 2017

Les agents détachés auprès de l'école et de la cantine

Pour assurer le bon fonctionnement de l'école et de la cantine municipale, 6 agents sont détachés au service des enfants.

- 4 Agents sont en fonction à la cantine pour son fonctionnement : préparation des repas, service cantine et entretien des locaux, dont un agent a également en charge l'entretien des autres locaux communaux (mairie, bibliothèque...)
- 2 Agents sont spécialisés auprès des enfants des classes maternelles et pour le service périscolaire, un de ces agents assure également le service de cantine.

Karine VINCENT

ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) Temps Partiel (Titulaire) En poste depuis 1998

Ketty BELIARD

Adjoint territorial d'animation Temps partiel (Titulaire) En poste depuis 2004

Marie Bernadette CHEVET

Adjoint technique Temps partiel (Titulaire) En poste depuis 2001

Sylvie GODET

Agent technique Temps partiel (CDD) En poste depuis 2015

Brigitte REFRAY

Agent technique Temps partiel (CDD) En poste depuis 2017

Maëva VAIDIE

Agent technique Temps partiel (CDD) En poste depuis 2018

Le Service Administratif

Sous la direction directe du Maire, deux agents, dont la polyvalence est une impérieuse nécessité, considérant la diversité des sujets et des dossiers à traiter quotidiennement.

Accueil et renseignement du public Etat civil en relation avec le public :

- Délivrance des actes de naissances, mariages, décès
- Recensement militaire

Renseignement et suivi des dossiers d'urbanisme en lien avec la communauté de communes et des opérations funéraires. Consultation des données cadastrales.

Préparation, l'exécution et le suivi comptable du budget.

Gestion du planning d'occupation des salles communales et leurs contrats de location

Rédaction et suivi des arrêtés du maire.

Ressources Humaines : suivi de la carrière des agents, de la paie, de la publication des avis de vacance de postes et de recrutement, de la mise en place des contrats de travail.

Préparation et suivi des dossiers soumis au Conseil Municipal : convocations, notes, délibérations, procès-verbaux.

Suivi des affaires juridiques et administratives : marchés publics (organisation et suivi des procédures, tenue des commissions d'appel d'offres), conventions, actes administratifs, affaires immobilières, suivi des dossiers d'assurance, déclaration des sinistres.

Anne GROLLEAU

Agent administratif. Temps Complet. (Titulaire) En poste depuis 2004

Laurence CHATEAU

Agent administratif
Temps partiel (Titulaire)
Accueil mairie et gestion
de l'agence postale communale
En poste depuis 2004

Les Rairies 2019 CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE CHALLENGE COMMUNAL

Cérémonie du 11 Novembre



Le devoir de mémoire recommande de connaître le passé afin de comprendre le présent, mais aussi de bâtir un avenir plus fraternel pour les générations futures.

Ainsi, pour ce devoir de mémoire, malgré un très mauvais temps, les Rairieuses et Rairieux s'étaient rassemblés en grand nombre devant le monument aux morts pour commémorer, avec la municipalité et les anciens combattants, le centième anniversaire de l'Armistice signé en 1918 après quatre années d'un des conflits les plus sanglants de notre histoire qui a laissé notre pays, nos villes, nos villages, nos familles, traumatisés, soit par la perte d'un être cher, soit par la destruction de notre environnement qu'il a fallu reconstruire.

Après la dépose d'une gerbe de fleurs, Mme le Maire Joëlle Charrier donna lecture du message du Président de la République, mais également cita les noms des trois soldats tombés au Mali au cours de l'année 2018. Après avoir respecté une minute de silence, cette commémoration s'est poursuivie avec beaucoup de ferveur. Marie-Paule Montrieux et l'équipe enseignante, la chorale des enfants, toujours fidèle à ce moment de souvenir, ont apporté une touche d'émotion au travers de leurs chansons "Le Soldat" et en particulier de cette vibrante "Marseillaise" reprise en chœur par tous les participants. Seule ombre à cette commémoration, l'absence de 35 enfants a été déplorée par Mme le Maire et les professeurs alors qu'ils étaient 40 aux répétitions.

La cérémonie s'est conclue par un moment convivial à la petite salle de l'Union.





Challenge Communal

La Finale du 19e challenge communal des Rairies s'est déroulée le 10 novembre à la société l'Union. Cette année, le challenge a eu lieu exclusivement à la société l'Union car le jeu du Saint-Georges était en travaux. 31 équipes étaient engagées dont 13 femmes.

La partie s'est jouée en présence de Madame Charrier, Maire des Rairies et de plusieurs conseillers ainsi que de nombreux spectateurs. Pour cette édition, il ne fallait pas être en retard pour la finale.

Il n'y a pas eu de contestation, en finale, l'équipe Michel Nicot-Dominique Handrouin a gagné par 12 à 1 contre l'équipe Christopher Guillet-Denis Ricocé en 1 h 05

Tout le monde s'est retrouvé pour la remise des lots et du tirage du panier garnit. Un vin d'honneur, offert par la municipalité a clos cette édition dans la bonne humeur.

Bref, un moment de rigolade pour faire oublier aux vaincus que les gagnants méritaient leur victoire!

PALMARES DE CE 19e CHALLENGE :

- **1.** Michel Nicot Dominique Handrouin
- **2.** Christopher Guillet Denis Ricocé
- **3.** AlainBellanger Maryvonne Rousselin
- **4.** PhilippeBougreau William Tournade
 - **5.** DidierSalé René Moncourt
- **6.** Bernard Denos Stéphane Bonneau

Merci aux organisateurs du challenge, Alain Bellanger, Philippe Bougreau et Bruno Salmon, de Ieur investissement pour le faire vivre! Et aussi, un grand merci aux commerçants pour leurs dons.

Venez passer un bon moment et pratiquer ou découvrir un jeu traditionnel qui fait partie de notre patrimoine, on vous donne rendez-vous au mois d'octobre 2019 pour le 20e challenge. Rappel de la règle de notre challenge communal :

il est ouvert uniquement aux habitants des Rairies et aux sociétaires de nos jeux de boules. Chaque équipe engagée est composée de 2 joueurs tirés à la mêlée. Il n'est pas nécessaire d'être sociétaire pour participer. Une équipe peut être formée de 2 non-sociétaires, mais ne peut être formée de 2 sociétaires.



ECOLE DES HIRONDELLES

Ecole des Hirondelles

L'équipe enseignante

L'équipe a accueilli cette année trois nouvelles enseignantes : Sarah LANDAIS pour les CE1-CM1, Julie CARTIER qui assure le complément de Sarah LANDAIS et Mélanie MOREL qui assure les compléments d'Aline DOBOSZ, de Pascale MOREL et la décharge de direction de Marina RIOU.

Cette année, les enfants vont travailler sur le thème des animaux. Des animations seront organisées en lien avec le thème :

- Projet d'une visite du zoo de la Flèche « derrière les caméras » en lien avec le projet cinéma de l'an passé.
- Visite du refuge de l'Arche.
- Visite de la ferme pédagogique de Sarrigné.

ENSEIGNANT	CLASSE	EFFECTIFS	EFFECTIF CLASSE	
Valérie URSULE	CM2	14		
	CE2	11	25	
Sarah LANDAIS	CM1	19		
Julie CARTIER	CE1	7	26	
Pascale MOREL DESNOS	CE1	10	25	
Mélanie MOREL	СР	15		
Aline DOBOSZ	GS	13	23	
Mélanie MOREL	MS	10		
Marina RIOU	PS	20		
Mélanie MOREL			20	
		TOTAL	119	

Nouveaux horaires

La municipalité en concertation avec les représentants des parents d'élèves aux conseils d'école et l'équipe enseignante ont décidé l'arrêt des TAP et la semaine à quatre jours a été rétablie.

Horaire du matin :

8h45 à 12h00

Horaire de l'après-midi :

13h45**-**16h30

Petite Section



Marina RIOU



Mélanie MOREL



Karine VINCENT

Moyenne - Grande Section



Aline DOBOSZ



Mélanie MOREL



Ketty BELIARD

CP-CE1



Pascale MOREL DESNO



Mélanie MOREL

CE2-CM2



Valérie URSULE



Sarah LANDA**I**S

DÉCOMALINTEAM





2nd Oeuvre & Finitions Vos Travaux du Sol au Plafond







www.decomalinteam.fr - 06.62.57.53.72 49430 Les Rairies - Siret 51752980600021

Amicale des ÉCOLES BRAIRIES

Les Rairies 2019

L'AMICALE DE L'ÉCOLE DES RAIRIES

Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves a pour but de participer au financement des projets pédagogiques et culturels de l'école :

- Sorties culturelles : cinéma, spectacles, visite de lieux (fermes pédagogiques, villages, châteaux...), petits voyages...
- L'APE finance aussi des manifestations qui se déroulent à l'école : fête de Noël de l'Ecole : petits cadeaux pour les enfants, goûter festif et surtout la venue du Père Noël et les photos.

Pour récolter cet argent, l'APE organise plusieurs actions : des ventes au gré des saisons, un marché d'automne, un videgreniers dans le village, une chouette fête de l'école en juin.

L'organisation de ces manifestations suppose avant tout la participation d'un maximum de Parents d'Elèves.

L'APE, c'est aussi une bonne ambiance et un bon moyen de faire connaissance avec les autres familles.

Sur l'année scolaire, 2017/2018, L'APE a versé 4.000€. C'est l'argent qui n'est pas demandé aux familles pour réaliser équitablement ces activités et dans l'objectif que tous les enfants en profitent!!

Quelques évènements à retenir :

- Marché de Noël de l'école des Rairies le Vendredi 21 Décembre à partir de 16h30
- Vide Grenier des Rairies le Dimanche 26 Mai toute la journée
- Fête de l'école en fin d'année scolaire
- Des ventes de brioches, de saucissons, de plants et fleurs tout au long de l'année sont proposées aux parents d'élèves

Pour tous renseignements complémentaires, l'APE reste disponible soit par mail ape.lesrairies@gmail.com ou bien sur sa page FACEBOOK (que vous trouvez facilement en tapant APE Les Rairies dans le moteur de recherche).





















Les Rainies 2019 CLUB DE L'AMITIÉ

Activités Réalisées en 2018 :

En période hivernale, jeux de cartes et jeux de société tous les jeudis. En période estivale deux jeudis par mois. Le 20 février : sortie à Baugé salle René d'Anjou pour la galette des rois avec un spectacle Champaloux.

Le 23 mai : repas de printemps avec tombola.

Le 13 juin : fête des 40 ans de Génération Mouvements à Segré.

Le 5 juillet : après midi cartes, jeux de société et pétanque suivi d'un buffet.

Le 27 juillet : pêche à la truite au Moulin de Hubeau de St Martin d'Arcé. La journée s'est terminée par le partage des truites : personne n'est reparti bredouille.

Le 13 novembre : sortie spectacle à La Flèche « un amour de music-hall ».

Le 15 novembre : voyage « les retrouvailles » à Baugé.

Le 12 décembre : repas de noël avec animations.

Le nombre des adhérents est malheureusement en baisse puisque nous ne comptons plus que 48 participants. Nous espérons toujours que de nouveaux adhérents viennent nous rejoindre.

Programme de 2019

L'Assemblée Générale aura lieu le 25/01 à la salle du Club Rue des Montouseries

Fête de l'amitié en juin, pêche à la truite en juillet, projet de voyage d'une journée qui reste à déterminer, des repas et des après-midi cartes, etc.

Toutes ces activités se font dans la bonne humeur!

Le Club de l'Amitié vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Le bureau





Composition du bureau :

Président : NAIL Claude

Trésorière : SECRETAIN Serge Secrétaire : NAIL Chantal

Vice-Président : CHEVET André Trésorière Adjoint : BODINEAU Lily Secrétaire Adjoint : ALLUIN Michelle

Commission Voyages:

Mmes JUBEAU, LEGAULT, LEROY, ARANHA, DELAHAYE

et LANCELOT.



LES ENFANTS DE LA TERRE MOTO CLUB DURTAL LES RAIRIES

Les enfants de la Terre

L'association des Enfants de la Terre, née en avril 2011 accueille les enfants entre 3 et 11 ans et leur propose le modelage de la terre, les petites mains donnent forme à des animaux, des pots, des personnages...

En 2018 une vingtaine d'enfants fréquente les ateliers du mercredi après-midi. Trois créneaux horaires sont proposés entre 14h30 et 18h. Nous sommes allés au Croc en fin d'année, et en fin d'année nous exposerons nos «œuvres», parents et amis seront les bienvenus.

Lors de la rentrée 2018/2019 a accueilli 18 enfants ont été accueillis. Les ateliers sont toujours ouverts le mercredi après-midi, les projets restent les mêmes que l'année passée.

Présidente : Sylvie Boucault

Les Mares à Fougeré

Tel: 0963211723 ou 0638568703

Trésorière : Annie Morille 3, rue de Fougeré aux Rairies

Secrétaire : Pontonnier Christine 1, cour du Hallier aux Rairies



Moto Club Durtal-Les Rairies



Notre Championnat UFOLEP s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Plus de 200 pilotes se sont confrontés en toute sportivité lors des différentes manches. Le temps nous était favorable et les spectateurs ont répondu présents et sont venus encourager nos sportifs. Les adhérents du club de Durtal/Les Rairies n'ont pas démérité.

Reprise de l'école de conduite depuis le 1er octobre, les animateurs seront à leurs postes tous les samedis après-midi en octobre, novembre 2018 et février et mars 2019 pour enseigner les techniques du pilotage, ainsi que les règles de la FFM (fédération française de Motocyclisme).

Assemblée Générale : 25 Janvier 2019 à 20h à la Salle de la Coulée aux Rairies.

Nous invitons tous ceux qui souhaitent s'investir dans une association à venir nous rejoindre, la réussite d'un club passe aussi par ses bénévoles, qui sont un maillon indispensable au bon fonctionnement de celui-ci.

Championnat Régional UFOLEP : dimanche 26 Mai 2019 au terrain de l'Antinière à Durtal.

Nous espérons, comme à l'accoutumée, une journée riche en spectacle, et émotions.....

Venez nombreux soutenir et encourager nos pilotes

Le bureau : J. DELEPINE - J. FERTRE - S. EGASSE - Y. BEATRIX - A. BOUTTIER - JR RAGOT

Mail: mc.durtal@gmail.com

Site: motoclub.durtal-lesrairies.a3w.fr





ASSOCIATION SPORTIVE DES RAIRIES

Association sportive des Rairies

Dans notre village des Rairies en 2018, la saison de football est repartie avec un bon dynamisme, 41 licenciés senior pour cette saison 2018/2019. Deux équipes sont inscrites en championnat et nous avons un arbitre capacitaire.

L'objectif de cette saison est la montée en division supérieure.

L'heure et la volonté de nos grands dirigeants sont au regroupement, rassemblement pour former de grandes structures où parfois personne ne se reconnaît.

L'informatique nous a rejoint, les feuilles de match sont informatisées, les convocations des joueurs se font via les réseaux modernes.

Mais cela ne résout pas tout! Le terrain ne se trace pas par mail, les dirigeants et les arbitres sont bien des êtres humains!

Chers Rairieuses, Rairieux si vous souhaitez nous rejoindre pour jouer, diriger, arbitrer, ou nous aider n'hésitez pas à venir échanger avec nous sur le terrain.

Nous tenons à remercier la Mairie pour l'aide qu'elle apporte à l'ASR.

Sportivement vôtre.

Serge Poirier

Dates à retenir : Soirée dansante à la Coulée : 06/04/2019

Tournoi des familles, amis: 06/04/2019

Le bureau :

Président : Serge Poirier

Vice-Président : Thierry Boigné Secrétaire : Nicolas Niepceron Trésorière : Aude Duval Destin

Membres du bureau : Maryvonne Lemarchand, Stéphane

Bonneau, Ludovic Lessiau. Entraineur : Hedi Bhouri

Qu'est-ce qu'un arbitre Auxiliaire ou Capacitaire :

Il s'agit de l'Arbitre Bénévole du Club qui s'engage à arbitrer un minimum de matchs. Il est titulaire d'une licence de Dirigeant avec certificat médical. Chaque début de saison, il doit suivre une formation organisée par la Commission Formation. A l'issue de cette formation, une auto-évaluation lui est proposée lui permettant d'obtenir le tampon « Arbitre Auxiliaire » sur sa licence, il lui est également remis l'écusson spécifique « Arbitre Auxiliaire » ainsi qu'un « carnet de suivi » qui lui permettra de saisir les informations de ses différents matchs arbitrés. Ce carnet sera validé par son « Référent Arbitre ». L'Arbitre Auxiliaire est prioritaire sur un bénévole pour arbitrer un match en l'absence d'Arbitre Officiel.









LES RAIRIES FESTIF

Les Rairies Rock's

Dans ce cadre magnifique qu'est notre place de l'église qui se prête formidablement bien à l'organisation de rendez-vous conviviaux. Partager avec ses amis un très bon moment, boire un verre et déguster des bonnes choses...c'est un vrai bonheur.

Le 9e festival Les Rairies Rock's organisé par la municipalité en partenariat avec l'association LesRairies Festif, le vendredi 31 août, a rencontré un immense succès.

Quatre groupes sont venus jouer en concert de la musique rock, pop, blues et funk. Des groupes venus de la région, comme "School of Rock" de l'école de musique de Durtal avec des jeunes musiciens de notre village ont assuré la première partie et, surtout, notre chanteur local "Hythan" avec des morceaux de son album, nous a ravis. Le festival s'est poursuivi avec le groupe sud-mayennais de "Flying Sounds" puis le groupe angevin "Slice" a terminé ce concert.

Et pour cette édition 2018, la soirée a été retransmise en direct sur Radio G, preuve que le festival a de la notoriété dans le monde musical de la région!

On vous donne rendez-vous pour la prochaine édition, et oui la 10e, le vendredi 30 août 2019.





Les Rairies Festif

Tout d'abord, merci à vous, nous sommes heureux de constater que vous êtes toujours aussi nombreux à participer à nos manifestations.

Lors du dernier bulletin, nous étions en pleine réflexion pour organiser « *Terroir et Gourmandise* » dans la continuité de l'office de tourisme.

Le charme de la fête a opéré, cette soirée a été une belle réussite grâce à un temps estival et surtout grâce à tous les bénévoles et à l'aide de membres de l'APE et de la commune. Animé par François Delaunay (animateur culinaire), le marché a accueilli de nombreux exposants qui ont présenté leurs produits aux visiteurs venus profiter d'un moment de partage et de convivialité autour d'un repas, au son du groupe

« PEARL ACOUSTIK » qui a mis l'ambiance jusqu'au bout de la nuit.



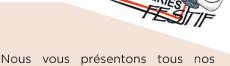
Rendez-vous l'année prochaine le vendredi 19 juillet 2019

Même si l'été est davantage propice aux animations extérieures, l'hiver n'est pas en reste avec notre

« Soirée soupe » installée sur la place de la Mairie. Réunis autour d'un feu de bois, voisins et amis profitent de ce moment chaleureux pour mieux se connaître.



Alors rendez-vous près de la Mairie avec vos amis, vos voisins... le Vendredi 22 février 2019 à 19h30. N'oubliez pas vos couverts (bol, cuillère...)



meilleurs vœux pour cette nouvelle

Le président.

Le Bureau

année.

Président : M Bruno BOUVET Vice-Président : M Patrick

LANCELOT

Trésorier : Mme Sylvie BOUVET Trésorier Adjoint : M Jérôme

LEBOUCHER

Secrétaire : Mme Sophie BOULAND Secrétaire Adjointe : Mme Gaëtane

BRYER

Email: lesrairiesfestif@hotmail.com





Dans chaque village du Val de Loire et aux frontières de cette région, on pratique, en pantoufles, à l'abri, ce sport-loisir traditionnel très insolite dont on ne connaît pas véritablement l'origine.

Si le principe est simple « approcher les boules le plus près du maître » les éléments eux-mêmes ont de quoi surprendre : la piste de jeu (22 m de long sur 6 de large) est concave et les boules (1,2 à 1,5 kg) ne sont pas rondes mais méplates (plus de largeur que d'épaisseur) et déséquilibrées par un côté plus lourd que l'autre, le fort!

Difficile d'aller droit dans ces conditions. On dépose la boule plus qu'on ne la lance, on la suit des yeux, elle roule et serpente ou part parfois rapidement à l'occasion d'un tir entrechoquant. Bref, il faut beaucoup de subtilité, une infinie douceur. Mais ce n'est pas tout!

Pour bien pratiquer, il faut tout d'abord bien s'équiper! D'une boule de fort de qualité que l'on reconnaît à la fabrication du fer qui cercle la boule sans oublier le port obligatoire de chaussons de feutre afin de protéger la piste en résine.

Ce jeu de boules de fort mérite la visite!

Vous souhaitez essayer en famille ou entre amis, alors n'hésitez pas à venir nous voir à l'UNION.

Evènements à retenir pour 2019 : la finale du challenge DELAMOTTE aura lieu courant avril 2019 à 15h, le méchoui fin septembre (en photo l'édition 2018) et le pot-au-feu fin novembre.

Comme les années précédentes, une journée entretien a eu lieu, avec cette année la construction d'un appentis dans la cour et le nettoyage du grenier de la grande salle pour y déposer ensuite de l'isolant. Celle-ci permet de maintenir l'embellissement de notre Société, et s'est terminée par un repas des plus conviviaux. Merci encore à tous les bénévoles.

L'ensemble des membres du bureau et des sociétaires souhaite une bonne et heureuse année à tous les Rairieux!

Le bureau.

E-mail: lepanamalesrairies@gmail.com

Au cours de l'année, un seul challenge a été gagné au nom de l'Union : il s'agit d'un challenge des couples sur Angers remporté par : Marie-Ange RATEAU et Didier SALE











Une belle mobilisation pour un je<u>u tout neuf</u>

1998-2018, il fallait refaire le jeu du cercle Saint Georges.

Tous les vingt ans ! Comme la victoire de la France en coupe du monde. Une opération qui représente un coût global d'environ 20 000 €.

Le budget ficelé (avec une subvention exceptionnelle de la mairie, encore merci), il restait à recruter des bras pour participer aux travaux. La sortie des gravats (voir photo) et le roulage des brouettes de ciment pour refaire la forme qui accueillera la résine finale ont été rondement menés grâce à une dizaine de bénévoles très efficaces. L'évacuation des gravats a été assurée gracieusement par les établissements Montrieux.

Un grand merci à tous ceux qui ont permis de doter notre village d'un équipement qui permettra d'accueillir dans de bonnes conditions les deux grands challenges (KIZINO et Delamotte) organisés conjointement avec la société l'Union.

N'hésitez pas à vous joindre à nous, et à tous et à toutes, nous souhaitons une très bonne année, avec ou sans boule de fort.



Pour d'éventuels contacts, voici la composition du bureau.

Président : Jean-Claude Landais Vice-Président : Philippe Guillet

Trésorier : Michel Nicot

Trésorier adjoint : Philippe Bougreau

Secrétaire : André Pontonnier Secrétaire adjoint : Jean-Paul Jouis



LE DÉFIBRILLATEUR, UTILISABLE PAR TOUS

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision.

Les défibrillateurs automatiques sont aujourd'hui très simples à utiliser, en toute sécurité. Il suffit de suivre les consignes vocales. Mais en premier lieu, il convient surtout d'appeler les secours en composant le 15 ou le 112.

- Jusqu'au décret du 4 mai 2007, l'utilisation d'un défibrillateur était réservée, en France, aux professionnels, à la différence d'autres pays qui en avaient très tôt autorisé l'usage à tous les publics.
- Mais la modernisation des appareils (utilisation ultra simplifiée), leur légèreté (1 kg en moyenne contre 16 kg il y a 15 ans) et surtout la mobilisation des scientifiques 4 et des professionnels ont incité le législateur français à suivre ces exemples étrangers. Désormais « **Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe...** » (art. R6311-15 du Code de la santé publique). Cette révolution réglementaire a ouvert la voie pour un équipement massif et ordonné de notre territoire en défibrillateurs



Le DAE est installé sur le fronton de la Mairie.

Pour sauver la vie de l'un de vos proches ou d'un inconnu...N'hésitez pas :

Entrez dans la chaîne de survie!

1 . Appelez les secours : Composez le 15 ou le 18 ou 112



2. Demandez à quelqu'un d'aller chercher un défibrillateur à la mairie



3. Laissez-vous guider par les instructions vocales de l'appareil.



4. Continuez de suivre les instructions jusqu'a l'arrivée des secours.





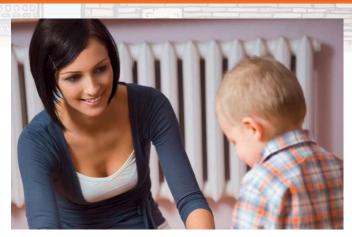
La garde d'enfants à domicile

Vous avez besoin de vous organiser avec vos enfants pendant l'année scolaire ou les vacances ? Le choix de faire garder vos enfants chez vous, de conserver leurs repères et de prendre soin d'eux est une évidence ? Nous vous proposons notre service de garde d'enfants à domicile.

Faire garder vos enfants dans leur **environnement familial**. Les savoir à la maison, respecter leur rythme... Ce sont les avantages de la garde à domicile :

- · Service sur mesure et sans engagement.
- Tarification horaire fixe quel que soit le nombre d'enfants gardés.
- Personnalisation et adaptation du service à votre emploi du temps et au rythme de vos enfants.

L'ADMR répond aux besoins des parents pour mettre en place le système de garde adapté. Après ou avant l'école, tôt le matin, tard le soir, pour quelques heures ou davantage, occasionnellement ou régulièrement, pour les aider à faire leurs devoirs ou tout simplement participer



à faire leurs devoirs ou tout simplement participer et encadrer leurs jeux... nous nous **adaptons** à vos horaires de travail et à vos contraintes.

Les enfants sont gardés à leur domicile, en toute sécurité, par des professionnels qualifiés et formés. Cela permet de respecter un rythme plus reposant pour les enfants et de diminuer le stress pour les parents •

Des professionnels à vos côtés : soyez tranquilles, nous prenons soin d'eux

50% de réduction ou de crédit d'impôt



Avec l'ADMR, vous y gagnez!

Bénéficiez, sous certaines conditions, d'une aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales ou de la MSA au titre de la PAJE (*Prestation d'Accueil du Jeune Enfant*).

50% des sommes qui restent à votre charge sont déductibles de vos impôts, ou donnent droit à un crédit d'impôt. Votre employeur peut également financer en partie ce type de services via le CESU.

Contactez-nous!
02 41 76 16 12
Adressemail@asso.fede49.admr.org
www.49.admr.org



Association ADMR XXXXXXX

Adresse 1 – Adresse 2

49 XXX COMMUNE

LIOTHÈQU

en réseau d'autres de la Communauté de le Bibliopôle d'Angers. Communes Anjou Loir & Sarthe (Durtal, Montigné Rairies, Daumeray, Morannes, Etriché, Tiercé, Lézigné Seiches et janvier 2019). Ce en fonctionnement permet d'améliorer le service proposé aux usagers par une offre enrichie, apporter plus de souplesse et de proximité aux lecteurs avec des fonds qui circulent et un catalogue informatique consultable via le portail : www.bib-ccals.net

Des livres à portée de clavier

Grâce à ce portail, Vous pouvez ainsi avoir accès nos collections, en recherche faisant une par titre, auteur, sujet, édition ou collection. Il est également possible, pour les adhérents, de consulter son compte personnel via son numéro de carte et son mot de passe (par défaut l'année de naissance) et ainsi connaitre la liste de ses prêts, de ses réservations effectuer et des prolongations. Intéressé(e) ? Renseignez-vous auprès de votre bibliothèque

Depuis, plus de 42 000 documents sur le Réseau peuvent circuler d'une bibliothèque à une autre (complétés par 500 livres du Bibliopôle par bibliothèque) destinés tant aux adultes qu'aux enfants et aux adolescents : romans, bandes dessinées, documentaires pratiques...

L'équipe qui anime cette bibliothèque est constituée de **5 bénévoles**, soucieux de promouvoir le plaisir de la lecture. Chacun met

dispose d'une bibliothèque sein de la bibliothèque son intercommunale nommée, expérience professionnelle Bibliothèque-relais, ou personnelle, mais aussi avec un savoir-faire acquis lors bibliothèques de formation dispensée par

Infos pratiques:

Afin de pouvoir emprunter des documents, il est indispensable de s'inscrire au préalable auprès de la Bibliothèque de votre commune. L'abonnement individuel, valable un an, de date à date est fixé 6€ pour les adultes. gratuité pour les enfants (moins de 18 ans). **Assistants** maternels....

La consultation sur place est gratuite. Vous pouvez emprunter simultanément 5 documents. Le tout pour une durée de 3 semaines.

La Bibliothèque vous accueille Bibliothèque Grain d'Aile 1 rue des Montouseries Mercredi 14h-18h30 Samedi 10h30-12h

Mme Morille et son équipe de bénévoles

Des bibliothèques animées!





Réseau Animation Bibliothèques: Thème 2018 -2019 « La musique »

La commune des Rairies dans son implication au Le Réseau Bibliothèques la Communauté Communes « Anjou Loir & Sarthe » vous ont concocté d'Octobre 2018 à Juin 2019, un programme riche en diversité et en découverte autour de la musique. Ces évènements et ces rendezvous réguliers feront la part belle à la curiosité, à l'ouverture sur l'imaginaire et aux rencontres.

> De la musique sur tous les tons, pour tous les goûts, pour petits et grands!



A vos agendas!



Bébés lecteurs

Parce qu'on n'est jamais trop petit pour lire, les séances «Bébés Lecteurs» s'adressent aux enfants de 0 à 3 ans à qui des histoires sont lues, chuchotées ou chantées par les bénévoles la Bibliothécaire Intercommunale.

A 9h45

Bibliothèque Rairies :

13 décembre, 24 janvier, 21 mars, 2 mai, 13 juin

Le mois d'Octobre aux Rairies a été riche d'activités. Voici pour vous une petite rétrospective en images!

vendredi 4 octobre 2018 Racontines « Café

-comptines »

Les bénévoles ont proposé de partager un moment musical dans l'univers des comptines!

Vendredi 12 octobre 2018 Spectacle « Kazi Classik »



Ce n'est pas moins 145 spectateurs aue la Compagnie Ernesto Barytoni a accueillis au sein de la salle des fêtes de la Coulée. Petits et grands spectateurs ont pu assister à un récital presque « normal » où 3 musiciens virtuoses revisitaient de grands airs du répertoire de musique classique.

Samedi 20 octobre 2018 Atelier Famille « Poésie de papier »

Du papier, du fil kraft et un peu d'imagination! Avec inspiration pour les ouvrages d'Isabelle Guiot-hullot, 7 enfants accompagnés d'un parent ont réalisé de petites sculptures (figurines ou instruments de musique) pleines de poésie.



Pour tous renseignements:

Martine BOUVIER (Bibliothécaire Intercommunale) martine. bouvier@ccals.fr 06 89 98 82 12

OFFICE DU TOURISME LOIR ET SARTHE



Au 1er janvier 2017, la nouvelle Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe est née.

cadre Dans le de cette intercommunalité, certains services devenus compétences sont obligatoires : ce qui est le cas du tourisme. En effet, au 1er janvier 2018, il a été décidé de fusionner les deux offices de tourisme historiques basés à Seiches sur le Loir et Durtal et de créer un Office de Tourisme unique sur le territoire dont le siège serait basé à Durtal : l'Office de Tourisme Anjou Loir et Sarthe.

Vous pouvez y retrouver Laura et Marie qui seront toujours ravies de vous accueillir, de vous orienter et bien sûr de vous révéler tous les bons plans du coin!

L'office est toujours constitué en association avec un Bureau composé d'élus, de professionnels du tourisme et de bénévoles. Cette équipe est indispensable au bon fonctionnement et au développement du service et surtout elle est source de richesses tant en termes de compétences que d'ouverture sur les différents aspects de notre territoire.

vous aussi, vous souhaitez contribuer au maintien de ce service d'information et de promotion du territoire, vous pouvez adhérer à l'association et devenir membre de l'Office de Tourisme. Votre soutien, vos idées et votre entrain seront appréciés ! Nous convions les professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, propriétaires de sites touristiques ou d'activités de loisirs) à y participer également. L'adhésion permettrait d'avoir une voix au chapitre concernant des projets qui touchent votre secteur d'activité et de bénéficier d'une certaine visibilité termes de communication (notamment grâce à nos supports de communication tels que le guide touristique, le site internet et la borne tactile).

Pour information, le point information de Seiches sur le Loir a fermé définitivement ses portes à la fin de la saison estivale afin de privilégier l'accueil mobile et d'être au plus proche des visiteurs et des habitants.

Le bureau d'information touristique de Cheffes restera quant à lui ouvert de juin à septembre.

D'un point de vue touristique, nos communes ont connu un bel été 2018. Les chaudes températures ont rendu agréable nos balades en forêt et nos berges plus que profitables.

L'Office de Tourisme a accueilli plus de 2300 visiteurs dont 20% d'étrangers. La saison d'été a été marquée par les croisières sur la Sarthe avec le bateau électrique la Gogane : idéal pour profiter du calme de la rivière et pour observer la faune et la flore locale.



Vous avez pu également rencontrer sur les marchés l'équipe et son camion, venus apporter une information de proximité. Nos animations à succès ont été reconduites comme la visite commentée de la ville de Durtal et ses alentours, la sortie kayak et piquenique au Domaine de Bré ou encore les balades en calèche dans la forêt de Chambiers.







Le mois de septembre a, lui, connu un franc succès avec les Journées Européennes du Patrimoine : une trentaine de sites ont ouvert leurs portes pour le plus grand bonheur des visiteurs qui ont pu passer derrière les grilles de monuments privés.

Actuellement, en période hivernale, l'équipe s'occupe déjà de concocter des projets pour la saison prochaine. Des formules « croisière » renouvelées, des packages « visite thématique » et un projet de valorisation par la lumière pour faire briller notre patrimoine...

Une suggestion ? Une question ? Venez trouver l'équipe à l'Office de Tourisme Anjou Loir et Sarthe.

Au 41 rue du Maréchal Leclerc, 49430 DURTAL.

- Du 01/10/18 au 30/06/19 : du lundi au vendredi de 10h à 13h, puis de 14h à 17h30.
- Du 01/07/19 au 31/08/19 : tous les jours de 10h à 13h, puis de 14h à 18h ; le dimanche de 10h à 13h30.

L'Office se veut le reflet de notre territoire. C'est donc un espace qui vit grâce à vous et pour vous. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos projets.

Retrouvez toutes nos informations sur : www.tourisme-anjouloiretsarthe.fr et sur notre page Facebook Deux Maisons de services au public pour répondre à vos besoins

Sur le territoire de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe, deux Maisons de services au public peuvent vous accueillir à Durtal ou Seiches sur le Loir pour vous aider dans vos démarches quotidiennes.

Qu'est-ce qu'une Maison de services au public?

Une Maison de services au public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit, etc. Chaque Maison de services au public, en fonction de son implantation sur le territoire, construit une « offre de services » spécifique et adaptée aux besoins identifiés sur son bassin de vie.

Quels services vous sont proposés?

Accueil, information et orientation

- Accéder à de la documentation sur les différentes prestations susceptibles de correspondre à la situation de l'usager
- Connaître les conditions à satisfaire et les démarches à réaliser pour les obtenir
- Etre orienté vers l'agence partenaire adéquate
- Bénéficier d'un libre-accès à des postes informatiques, connectés à l'internet

Aide à l'utilisation des services en ligne

- Accompagner l'usager pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour son espace personnel
- Lui apporter un appui pour réaliser des télé-procédures (du type déclaration d'impôts) ou des simulations de prestations
- Accompagner l'usager dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, imprimante, ...) et pour la création d'un compte de messagerie

Facilitation administrative

- Aider à la compréhension des informations adressées et des éléments sollicités
- Aider à la constitution de dossier ou à la vérification de sa recevabilité
- Effectuer l'édition, le retrait ou le dépôt de document
- Numériser et imprimer des documents

Faciliter la mise en relation

- Aider à la prise de rendez-vous téléphonique
- Aider à la prise de rendez-vous physique avec un conseiller partenaire

Quels partenaires, puis-je retrouver?

Vous retrouverez 17 partenaires qui tiennent des permanences régulières sur les sites de Durtal et de Seiches sur le Loir dans des domaines variés : **Emploi/Formation/Insertion**: ENVOL -Espoir Cantonal pour l'Emploi (ESCALE) - La Mission Locale Angevine (MLA) - Cap Emploi 49

Famille : Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Accès au droit : Conciliateur de justice

Social/Santé: Service Médical inter-entreprises de l'Anjou (SMIA) - Association d'Aide à domicile (Assadom) - Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) - Caisse Primaire d'Assurance maladie (CPAM) - FNATH - Maison départementale des solidarités - Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire (CAF) - Centre de Santé Mental Angevin (CESAME) - Mutualité Sociale Agricole (MSA) - Caisse d'Assurance Retraite et de santé au travail (CARSAT)

Logement: Infos Accès Logement.

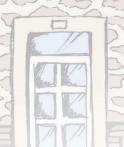
Pour plus de renseignements

Maison des Services au Public de Durtal 11 rue Joseph Cunot 49430 DURTAL tel : 02 41 96 10 40

tel : 02 41 96 10 40 mail : mspdurtal@ccals.fr

Maison des Services au Public de Seiche-sur-Loir 14 bis rue Henri Régnier 49140 SEICHES SUR LE LOIR tel : 02 41 27 23 75





SITCOM PUISSANCE TRI+

La collecte est assurée depuis le 1er janvier 2018, une fois tous les 15 jours.

Le jour et la semaine de collecte vous sont indiqués sur le calendrier distribué par le Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM). Si vous avez oublié ou bien vous n'êtes pas sûr du jour de collecte, regarder le calendrier réalisé avec un code couleur par collectivité

Exemple: Les Rairies

🧻 Jour et semaine de collecte : Jeudi les semaines impaires 🕻

La Chapelle St Laud / Lué-en-Baugeois / Marcé / Serma

Bauné / Daumeray / Les Rairies / Montigné-lès-Rairies Champigné / Cheffes / Juvardeil

En cas de jour férié, la collecte est décalée au lendemain, jusqu'au samedi qui suit.

Dans tous les cas, la consigne reste la suivante : pensez à sortir vos conteneurs la veille au soir.

Félicitations!

Suite au changement de fréquence de collecte au 1er janvier dernier et à la nouvelle redevance encore plus incitative, la quantité d'ordures ménagères résiduelles (conteneur gris) est passée de 135 kg par habitant en moyenne depuis 10 ans à 114 kg par habitant en 2018.

C'est très bien mais continuons notre mobilisation pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) de 110 kg par habitant en 2020.

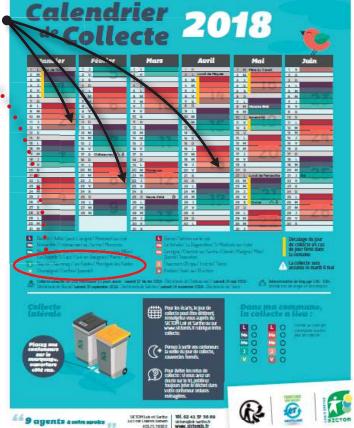
Grâce à la réduction des déchets, à plus de tri et de compostage, plus d'un foyer sur deux présente désormais son conteneur une fois par mois ou moins et parvient ainsi à rester dans le forfait de 6 levées par semestre.

Et nous allons vous aider à poursuivre vos efforts et à optimiser votre facture :

Le tri : plus facile et plus efficace !

En effet, à partir du 1er janvier 2019, le SICTOM Loir et Sarthe vous permet de trier davantage en étendant les consignes de tri des plastiques.

Tous les emballages pourront désormais être triés dans le bac jaune, qu'ils soient en métal, en papier, en carton ou en plastique. Quelques exemples : bouteilles, flacons et bidons de lessive mais aussi pots (yaourt, crème fraîche, fromage blanc), boîtes de poudre chocolatée, barquettes en polystyrène ou en plastique (beurre, glace, viande), suremballages, sacs, sachets et films plastique comme la cellophane mais également tous les emballages de produits alimentaires et non-alimentaires comme les tubes de dentifrice, les pots de crème cosmétique, le papier bulle, les blisters, les plastiques qui emballent des vis, des stylos ou des tubes de colle, entre autres.



SICTOM Loir et Sarthe

103 rue Charles Darwin 49125 TIERCE tél. 02 41 37 56 89

E-mail : sictom@loir-sarthe.fr





COMITÉ DE BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Le comité de bassin Loire-Bretagne, "parlement local de l'eau", réunit les représentants des collectivités locales, des industriels, des agriculteurs, des consommateurs et des associations, de l'État, à l'échelle du bassin Loire-Bretagne.

POURQUOI VOUS DEMANDER VOTRE AVIS?

Donnez votre avis SUR L'AVENIR DE L'EAU



2 NOV. 2018 > 02 MAI 2019

La qualité de l'eau, les enjeux écologiques, d'adaptation au changement climatique, de santé publique, les sécheresses, le risque d'inondation... sont des sujets d'actualité qui nous concernent tous.

Les situations évoluent sans cesse. Sous l'action de politiques publiques, des défis trouvent des solutions. Depuis plusieurs années, le public est régulièrement consulté à différentes étapes de la construction et de la mise en œuvre de ces politiques publiques.

Aujourd'hui, nous avons identifié un certain nombre d'enjeux relatifs à la gestion de l'eau et aux risques d'inondation pour les années à venir, et nous souhaitons recueillir votre avis, bien en amont, sur ces sujets.

Sur quoi êtes-vous consulté?

Pour élaborer le plan de gestion des eaux (ou schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux – Sdage) et le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) pour les années 2022 à 2027, le comité de bassin Loire-Bretagne et l'État identifient dès maintenant les enjeux auxquels il faudra répondre. C'est donc bien en amont que nous demandons votre avis, pour identifier les défis à relever.

Ces enjeux, et les pistes d'action identifiées, sont détaillés dans deux documents : les documents des questions importantes auxquelles le futur plan de gestion des eaux et celui des risques d'inondation devront répondre.

À quoi vont servir vos avis?

Tous les avis seront analysés. Le comité de bassin et l'État les prendront en compte et pourront décider de modifier ou compléter les documents des questions importantes sur lesquels ils se baseront pour élaborer le plan de gestion des eaux et le plan de gestion des risques d'inondation.

Qui peut répondre et comment ?

Tous les habitants du bassin. Toute collectivité, association, entreprise ou groupe d'acteurs identifiés. Plusieurs possibilités pour donner votre avis :

- répondez en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr
- retournez le questionnaire ci-joint par courrier
- formulez une contribution libre sur papier ou par courriel à

sdage@eau-loire-bretagne.fr

La gestion de l'eau, comment ça marche?

Les bassins hydrographiques : territoires de la gestion de l'eau

Les bassins hydrographiques sont délimités par la ligne de partage des eaux superficielles ruisselant vers les rivières et la mer.

Nous comptons 12 bassins, 7 métropolitains et 5 outremer.

Dans chacun, le comité de bassin, qui regroupe tous les usagers de l'eau, fixe les grandes orientations de la gestion de l'eau. L'agence de l'eau, établissement public du ministère en charge du développement durable, finance les actions de protection de l'eau

Répondez en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr Reconquête de la qualité des eaux et réduction des risques d'inondation, un travail sur le long terme! Les plans de gestion durent 6 ans, puis ils sont révisés pour prendre en compte les améliorations et ajuster les actions



Établissement public du ministère chargé du développement durable

Sdage et PGRI 2022-2027

2027

Sdage & PGRI actuels (2016-2021)

2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |



TRAJET SOLIDAIRE

Dotée d'une mission d'intérêt général, Immobilière Podeliha la référence du **logement social** en Anjou mène une politique volontariste en matière de construction de logements à loyer modéré.

Dans ce cadre, lors de la construction du lotissement « Le Front de Taille », la société Podéliha avait fait l'acquisition de plusieurs parcelles de terrain. Après plusieurs années d'attente d'un projet, malgré les relances de Madame Le Maire, une bonne nouvelle de la construction de trois logements individuels, type T3 de plain pied d'environ 63 M², est annoncée pour l'année 2019.







Trajet solidaire

L'Association « Trajet Solidaire » fonctionne depuis 6 ans sur les communes de Durtal, Daumeray/Morannes sur Sarthe, les Rairies et Montigné-les-Rairies, son but est d'assurer le transport des personnes dépourvues de moyen de locomotion, pour les besoins de la vie courante.

En 2017, 352 personnes adhéraient, 1685 transports ont été effectués grâce aux 26 bénévoles qui donnent de leur temps sans compter.

En 2018, ce nombre d'utilisateurs a encore augmenté puisqu'à ce jour, il est de 370, le bilan des transports sera réalisé pour l'Assemblée Générale début février.

Le coût pour l'inscription est inchangé : 5 euros pour une année civile.

L'indemnité kilométrique est de 0,40 euros, le forfait minimum de déplacement est de 5 euros.

Les personnes qui souhaitent bénéficier du « Trajet Solidaire » peuvent s'inscrire auprès du référent de sa commune, pour les Rairies, appeler le : 02.41.76.10.55.





SARL NESLO

Plomberie · Electricité · Chauffage *Tél. 02 41 76 07 54 49430 DURTAL*





Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour répondre aux besoins des patients, 650 en Pays de Loire.

En France, la générosité des donneurs de sang permet chaque année de soigner 1 million de malades et blessés.

Aujourd'hui, **il n'existe pas de produit ou médicament qui puisse se substituer au sang humain**: les dons sont irremplaçables et vitaux pour tous les patients que seuls une transfusion ou un médicament fabriqué à partir des dons de sang peuvent soigner.

Dans les Pays de la Loire, de nombreux lieux de collecte vous accueillent tout au long de l'année pour donner votre sang.

L'EFS et l'Association pour le Don de Sang Bénévole de DURTAL vous invitent à venir donner votre sang dans une des collectes du secteur.

Dates des prochaines collectes de sang :

Mardi 15 Janvier 2019 à DAUMERAY, Salle des Fêtes de 16h 30 à 19h 30 Mercredi 20 Mars 2019 aux RAIRIES, Salle de la Coulée de 16h à 19h 30 Mardi 16 juillet 2019 à LEZIGNE, Salle des Loisirs de 16h 30 à 19h 30 Lundi 7 Octobre 2019 à DURTAL, Salle de l'Odyssée de 16h 30 à 19h 30

Les malades ont besoin de vous!

En 2018, 100 donneurs se sont présentés à chaque collecte de notre secteur dont 27 nouveaux.

Et pourquoi pas vous en 2019?



POUR DONNER SON SANG, IL FAUT...

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité
- Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun

Contact:

ADSB Durtal
CHAUDET M Jeanne - 06 33 84 42 61
dondusangdurtal@gmail.com







Le CLIC est un service **gratuit** financé par le Département du Maine et Loire, par les Communauté de communes Baugeois Vallée et Anjou Loir & Sarthe ainsi que la CARSAT.

POUR QUI?

Vous êtes une personne de 60 ans et plus, un parent, un proche, un voisin...ou encore un professionnel en relation avec la personne âgée, le CLIC s'adresse à vous tous.

POURQUOI?

Pour vous aider à trouver des solutions :

- Aide à domicile
- Portage de repas
- Soins à domicile
- Adaptation du logementTélé assistance
- Aides financières
- Accueil de jour
- Transport adapté
- Hébergement temporaire
- Logement foyer (EHPA)
- Maison de retraite (EHPAD)
- Loisirs
- Accueil familial

De multiples solutions adaptées à vos besoins et à votre situation

NOS SOLUTIONS

Le CLIC vous propose une **réponse adaptée et personnalisée** aux difficultés liées au vieillissement.

LE CLIC VOUS ASSURE

- Un accueil
- Une écoute
- Un soutien
- Une évaluation de vos besoins

LE CLIC À VOTRE SERVICE POUR

- Vous informer, vous conseiller et vous orienter
- Établir avec vous une aide personnalisée et son suivi
- Vous accompagner dans vos démarches
- Coordonner les différents intervenants

PERMANENCES:

DURTAL:

Les Mardis de 9h00 à 12h30 MSAP - 11 rue Joseph Cugnot 49140 DURTAL

SEICHES:

Les Jeudis de 9h00 à 12h30 MSP 14 rue Henri Régnier – 49140 SEICHES SUR LE LOIR

TIERCE:

Les Mercredis : 9h00 à 12h30 2 avenue des Erables -49125 TIERCE (locaux ADMR) ancienne gendarmerie, à côté du Super U

NOYANT:

Les Lundis : de 14h30 à 16h30 MSP 1 rue d'Anjou 49490 NOYANT

BEAUFORT EN ANJOU:

Les Mardis : de 9h00 à 12h30 Maison des associations 2 rue de Lorraine 49250 BEAUFORT EN ANJOU

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

15 av Legoulz de la Boulaie, Baugé 49150 Baugé-en-Anjou 02 41 89 14 54 clicnordestanjou@orange.fr







PIGEON ENTREPRISES L'Etang de Daniel - B.P. 1 35680 LOUVIGNE DE BAIS

CARRIERES DE SEICHES ZI LA SUZEROLLE 49140 SEICHES SUR LE LOIR



À tout nouvel habitant : merci de bien vouloir vous faire connaître à la mairie.

Les secrétaires vous y accueilleront courtoisement et vous apporteront maints renseignements.



MAIRIE LES RAIRIES

14. Rue Charles de Gaulle 49430 - LES RAIRIES Tél: 02 41 76 32 14 - Fax: 02 41 76 34 29 Site Internet: www.lesrairies-49.fr

Mail: accueil@lesrairies-49.fr

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- Lundi et mardi de 14h00 à 17h30
- · Jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00
- · Samedi matin, toutes les deux semaines



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél: 02 41 96 88 74

- Lundi, mardi : 9h à 11h20
- · Mercredi, Jeudi et vendredi : 14h à 16h20

LE MARCHÉ - VENDREDI MATIN

- · Fruits et légumes
- Fromager

HALTE-GARDERIE PÉRISCOLAIRE • Le matin de 7h30 à 8h50

- L'après-midi de 16h30 à 18h30

Renseignements à la Mairie.

Rappel: En cas de grève, vous pouvez laisser vos enfants sans aucun souci : service minimum mis en place par la Mairie

- Boulangerie Le Fournil des Rairies (Fermée le dimanche après-midi et le mercredi toute la journée).
- Boucherie Père Louis (Fermée dimanche après-midi et le lundi toute la journée) Ouvert sans interruption le samedi
- Restaurant « Le Cheval Blanc »

RAM (RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES)

• Jeudi : 9h15 à 11h15 Permanence d'accueil

(Jeudi matin seulement : 11h15 à 12h30)

Tél: 02 41 76 11 60



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ANJOU LOIR ET SARTHE

103 rue Charles Darwin, Chemin des Landes, 49125 TIERCE

Tél: 02 41 37 56 89 - Fax: 02 41 76 06 10

Site Internet: www.ccals.fr

Mail: contact@cc-lesportesdelanjou.fr



OFFICE DE TOURISME «LES PORTES DE L'ANJOU»

41, rue du Maréchal Leclerc 49430 Durtal

Tél: 02.41.76.37.26

Site Internet: www.ot-portesdelanjou.fr Mail: ot-portesdelanjou@orange.fr

TRÉSORERIE DE BAUGÉ

Sauare du Pont des Fées 49150 Baugé-en-Anjou Tél:02 41 84 42 29

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00



MAISON DES SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

11 rue Joseph Cugnot 49430 DURTAL

Tél: 02 41 96 10 40 Mail: msp@ccals.fr



RELAIS EMPLOI

- Consultation des offres
- Inscription, actualisation
- Recherche de formations
- Impression de CV, lettre de motivations



MDS [Maison départementale des Solidarités] Puéricultrice, consultation nourrissons ou assistants sociaux.

- Assistants sociaux : mardis matin et après-midi, vendredis matin sur RDV.
- Puéricultrice : jeudis de 9h30 à 12h ;
- · Nourrissons: 4e lundi du mois sur RDV

Tél.: 02 41 84 12 40 / www.maine-et-loire.fr



CARSAT [Caisse d'assurance retraite et de santé au travail1

Aide pour l'accès aux soins, le maintien dans

l'emploi, la préservation de l'autonomie et l'accompagnement.

• Jeudis sur RDV.

Tél.: 02 41 72 49 50 / www.carsat-pl.fr



POINT RELAIS CAF (MSP)

Un professionnel formé par la Caf vous accompagne sur la navigation du caf.fr et vous conseille dans vos démarches.



CLIC NORD EST ANJOU

[Centre Local d'Information et de **Coordination gérontologique**]

Destiné aux plus de 60 ans et à leur

entourage. Informe, accompagne dans les démarches, établit une aide personnalisée et son suivi.

• Mardis: 9h - 12h30 Tél.: 02 41 89 14 54



CPAM [Caisse primaire d'assurance maladie] Prestations pour diverses situations : maladie, maternité, invalidité, décès, accident du travail

• Tous les mardis sur RDV : 9h30 - 12h Tél.: 36 46 / www.ameli.fr



MLA [Mission Locale Angevine] Accompagne-les 16/25 ans dans la recherche

d'emploi. • Mardis et vendredis, sur RDV.

Tél.: 02 41 76 12 20 / www.facebook.com/mla.fr



CIDFF DE MAINE ET LOIRE

[Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles]

Permanence gratuite sur les droits (droit de la famille, droit du travail, droit pénal, violences intrafamiliales...)

assurée par une juriste. • 1er mardi du mois: 9h - 12h

Tél.: 02 41 86 18 04 / http://maineetloire.cidff.info/